Action de Carême Éliminer la faim ensemble N° 3/2022

Perspectives

HAÏTI
Il reste tant à accomplir

DOSSIER
Solidarité, dignité et discrétion : trois valeurs fondamentales

ENGAGEMENT
Rendre le monde un petit peu meilleur

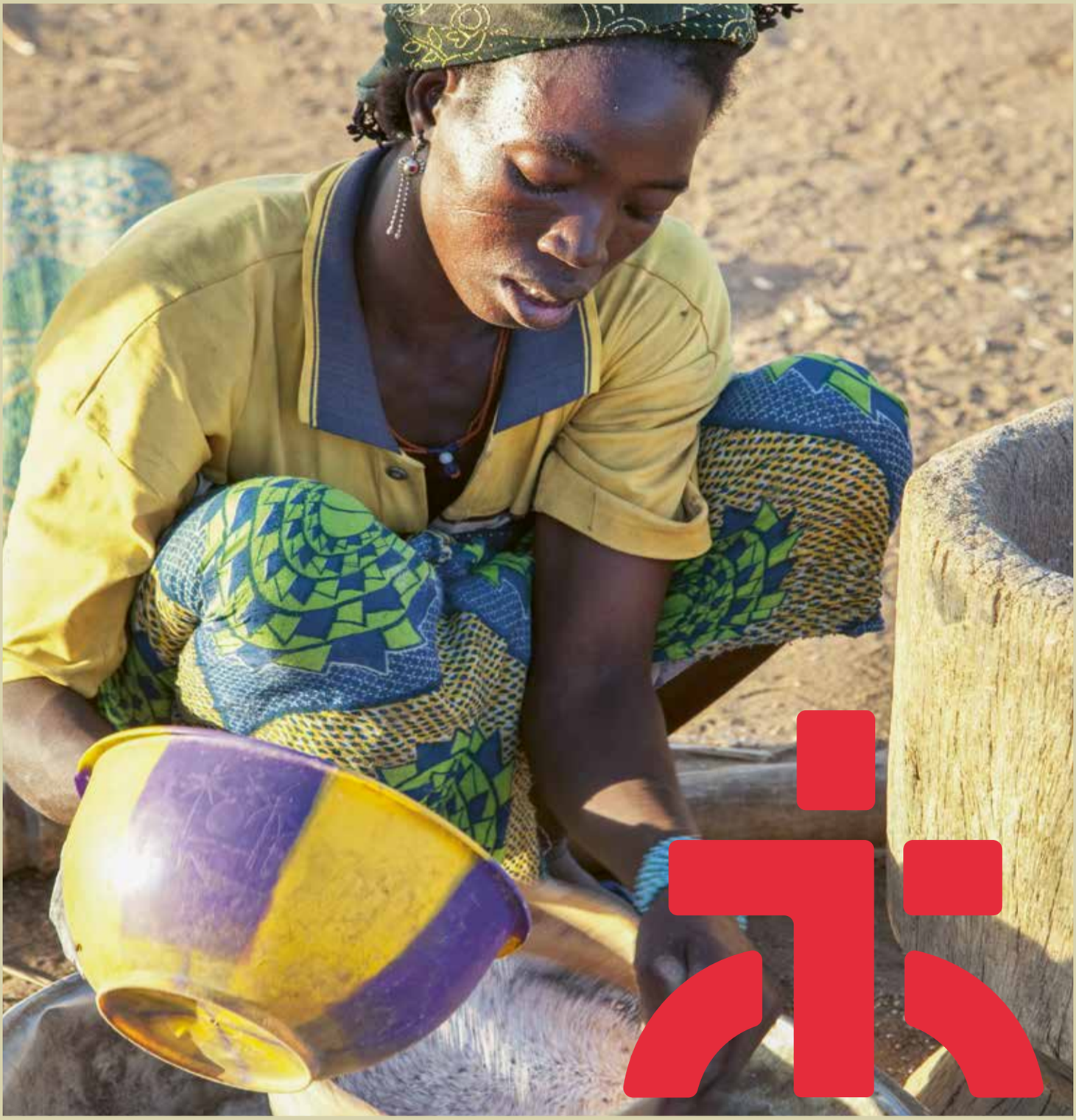

Chère lectrice, cher lecteur,

Encore un été qui nous donne une petite idée du sort des personnes de l'hémisphère Sud, qui subissent bien davantage que nous les conséquences des ouragans, de la sécheresse ou de la chaleur ! Difficile d'imaginer que leurs conditions de vie puissent encore se dégrader sous l'effet du dérèglement climatique… Face à cette situation, nous tenons à tout faire pour les aider à se prémunir contre les aléas climatiques, que ce soit en favorisant l'agroécologie, adaptée aux conditions locales et aux besoins des habitant·e·s, ou en encourageant les multiples groupes de solidarité grâce auxquels les communautés continuent à avoir accès au crédit, aux semences et aux soins de santé même en temps de pénurie. Des projets synonymes d'espoir, qui permettent à leurs bénéficiaires d'envisager l'avenir sous un jour meilleur.

Ce numéro de Perspectives vous présente aussi des personnes qui se mettent au service de leur pays, des enfants et des adultes qui s'engagent en Suisse ainsi que Mgr Gerardo Alminaza, qui œuvre en faveur de la protection de l'environnement aux Philippines.

Je vous souhaite une bonne lecture et me réjouis que vous continuiez à soutenir notre travail.

Cordialement,

Bernd Nilles
Directeur d'Action de Carême

POLITIQUE
5 Tenez votre promesse, Madame la Conseillère fédérale !

VUE DU SUD
6 La protection de l'environnement est l'affaire de toutes et tous

EN TRANSITION
9 Quand ramassage rime avec apprentissage

DOSSIER
10 Qui dit fumée, dit dîner
13 Sain et bon marché
14 Une antenne pour les jeunes
15 L'accession des femmes à la propriété foncière
16 Cinq questions à Ndeye Wade
17 Faits et chiffres

ENGAGEMENT
18 Rendre le monde un petit peu meilleur

DES PAROLES AUX ACTES
19 Les calebasses de solidarité, un instrument efficace de lutte contre la pauvreté au Sénégal

Impressum
Publication : Action de Carême, 2022
Rédactrice en chef : Colette Kalt
Rédaction : Tiziana Conti, Valérie Gmünder
Traduction all.-fra. : Jean-François Cuennet
Agence : SKISS GmbH, Lucerne
Impression : Druckerei Kyburz AG, Dielsdorf
Tirages : D 40 011, F 5430, I 3925
Parution : quatre fois par an
Prix : CHF 5.– par donateur/donatrice sont utilisés pour l'abonnement
Contact : mail@actiondecareme.ch, 021 617 88 81

Photo de couverture : Action de Carême, Annette Boutellier

Kenya : Faith Wanjiru, en t-shirt orange, en compagnie de sa grand-mère et de ses frères et sœurs sur le chemin des champs cultivés selon les principes de l'agroécologie. *(Photo : Joy Obuya, Eyeris Communication)*

Un groupe de femmes, soutenu par l'organisation partenaire ASD, entretient des plants de moringa à la périphérie de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. *(Photo : Mischa von Arb)*

Melfor De Chavez, président de l'organisation partenaire Minapasok Small Water System Irrigation Association, en train de planter un arbre dans les collines de Negros, aux Philippines. *(Photo : Victor Kintanar)*

Actualité

GUATEMALA

Un grand pas pour la biodiversité

Le 31 mai 2022, après un travail de longue haleine, notre partenaire REDSAG (Red Nacional por la Defensa de la Soberanía Alimentaria en Guatemala) a remis la loi sur la biodiversité au Congrès guatémaltèque pour approbation. Cette loi représente un grand pas en avant, car elle reconnaît l'importance des connaissances traditionnelles, revalorise les semences locales et préserve la biodiversité pour le bien des communautés indigènes et de l'humanité. Elle est le fruit d'une longue collaboration avec les communautés mayas et xincas, des consultations et des délibérations ayant eu lieu avec des conseils des aîné·e·s dans tout le pays. C'est en quelque sorte un contre-projet à la loi Monsanto visant à n'autoriser que des semences brevetées que les indigènes, les paysan·ne·s et la société civile ont fait échouer en 2014 en organisant des protestations dans tout le pays. REDSAG ne relâchera pas la pression tant que le Congrès n'aura pas adopté cette loi.

BURKINA FASO

Les potagers scolaires, gage d'une alimentation équilibrée

Au Burkina Faso, comme dans de nombreux pays, le dîner pris à l'école est le seul repas chaud de la journée pour les enfants. Action de Carême y soutient des projets de potagers scolaires qui produisent des légumes et des céréales, transformés ensuite en repas équilibrés dans les cantines. Les enfants donnent un coup de main au potager et acquièrent ainsi des connaissances utiles, en se familiarisant notamment avec des techniques agroécologiques. Misant sur les semences locales pour développer des systèmes de culture adaptés, l'agroécologie joue un rôle clé dans la sécurité alimentaire mondiale. Action de Carême en a fait l'un de ses principaux axes de son travail.

SUISSE

Les Conversations carbone, ça marche !

Les participant·e·s aux Conversations carbone réduisent nettement leur empreinte carbone. Telle est la conclusion d'une étude réalisée par le Centre for Development and Environment de l'Université de Berne. En effet, durant la période analysée, cette empreinte a diminué en moyenne d'environ 1,9 tonne d'équivalent CO_2 par personne, soit environ 1,3 tonne de plus que pour le groupe témoin. Sans compter que les participant·e·s ont fait le plein de motivation pour s'atteler à d'autres changements, comme le soutien donné aux initiatives politiques en lien avec le climat.

À vos agendas !
À partir du mois d'août, de nombreuses Conversations carbone seront à nouveau mises en route dans toute la Suisse romande. Vous trouverez les dates sur le site www.artisansdelatransition.ch.

NÉPAL

Un jardin potager pour Dal Bahadur

Dal Bahadur, agriculteur, élève aussi un petit cheptel et vit avec sa famille dans une région reculée dans l'est du district du Rukum, une zone fortement touchée par la malnutrition et la sous-alimentation. En avril, il a assisté pour la première fois à un atelier sur l'agroécologie au cours duquel il s'est familiarisé avec des thèmes tels que les méthodes participatives et l'alimentation. Enthousiasmé par l'atelier, il a décidé d'appliquer les connaissances acquises. Sur une partie de sa parcelle, il a ainsi mis en culture un jardin de 5 mètres sur 10, l'a clôturé pour empêcher le bétail d'y pénétrer et a utilisé un instrument appelé « cadre A » pour creuser des fosses. Il a retourné deux fois la terre, installé un bac à compost, planté des cultures intermédiaires et au moins dix sortes de légumes et de plantes. Ces travaux ont pris cinq jours à Dal Bahadur, qui a essayé la méthode des « trois sœurs » consistant à cultiver simultanément maïs, haricots et courges. Les résultats sont encore mitigés : si les plantes prospèrent dans certaines parties du potager, elles sont à la peine dans d'autres, en raison de la sécheresse et de la pauvreté du sol. Dal Bahadur ne perd cependant pas espoir, car la mousson est pour bientôt. Il se réjouit d'ores et déjà de transmettre ses connaissances et ses compétences à d'autres agricultrices et agriculteurs.

Signez la pétition en ligne !

Tenez votre promesse, Madame la Conseillère fédérale !

La Coalition pour des multinationales responsables, dont Action de Carême est membre active, vient de lancer une grande pétition. L'objectif est de récolter 100 000 signatures en 100 jours auprès de la population pour que le Conseil fédéral élabore enfin une loi sur la responsabilité des multinationales à l'instar de l'Union européenne. Vous aussi, signez la pétition !

« Vous souvenez-vous de la campagne de votation sur l'initiative pour des multinationales responsables en automne 2020? La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter avait alors combattu l'initiative et martelé, dans tout le pays, que la Suisse devait se doter d'une loi "coordonnée au niveau international" et que les multinationales en Suisse et dans l'Union européenne (UE) devaient être mises "sur un pied d'égalité".

Or, fin février 2022, la Commission européenne a présenté un projet de loi sur la responsabilité des multinationales qui pourrait bientôt s'appliquer à toutes les entreprises de l'UE à partir de 250 employé·e·s. Les entreprises devront analyser les risques de pollution ou de violation de droits humains que pourraient commettre toutes leurs relations commerciales importantes. Ainsi, si une entreprise européenne utilise des matériaux d'un fournisseur étranger et que celui-ci exploite ses travailleurs et travailleuses, l'entreprise devra tout faire pour que ces pratiques cessent. Elle aura également pour devoir de prévenir de tels abus.

La loi européenne prévoit aussi des mécanismes de mise en œuvre efficaces. Une autorité de surveillance pourra infliger des amendes et il sera possible de porter plainte auprès d'une cour européenne pour les abus causés par les filiales ou sous-traitants de sociétés européennes. Enfin, les multinationales européennes devront rendre compte des démarches entreprises pour respecter les objectifs de l'accord de Paris sur le climat.

Le projet de loi européenne représente une avancée majeure. Dans les régions défavorisées des autres continents, de nombreuses personnes continuent de souffrir de l'exploitation ou de la pollution causée par les partenaires commerciaux de multinationales suisses et européennes. Action de Carême a régulièrement dénoncé de telles pratiques, en particulier celles de sociétés minières suisses.

En comparaison, le contre-projet indirect du Parlement entré en vigueur le 1er janvier 2022 ne requiert qu'un devoir de diligence limité et les entreprises ne peuvent pas être tenues responsables des abus commis à l'étranger. Aucune autorité de surveillance ne contrôle les entreprises ou n'est habilitée à prononcer des sanctions.

La Suisse, bientôt le seul pays d'Europe sans loi efficace sur la responsabilité des multinationales ? Il est grand temps de demander à Karin Keller-Sutter de tenir ses promesses ! Scannez le code QR ci-dessous et soutenez la pétition.

Merci de nous aider à récolter 100 000 signatures en 100 jours ! »

François Mercier, Responsable du programme Matières premières et droits humains

www.responsabilite-multinationales.ch

Il reste tant à accomplir

Texte : **Colette Kalt** Photos : **Leon Jander**

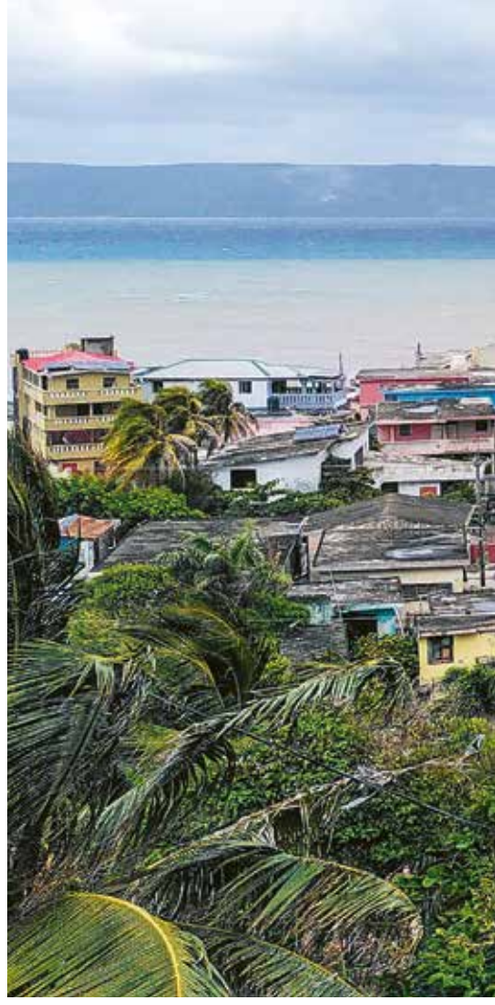

L'Association des femmes de Denis, une de nos organisations partenaires en Haïti, a pour objectif de promouvoir l'autonomie des femmes et de garantir le droit à l'alimentation pour toutes et tous.

En 2021, les paysannes et paysans de la région de Denis ont été épargnés par les intempéries. Voici leur témoignage : « Comme il a plu suffisamment, nous avons engrangé davantage, un succès que l'on doit notamment à la pratique accrue de l'agroécologie et à l'utilisation de semences résistantes aux changements climatiques. La récolte de cette année était donc honorable. »

Les efforts déployés par l'Association des femmes de Denis (AFD) ont porté leurs premiers fruits. Voilà en effet plus de dix ans que cette organisation œuvre à améliorer l'alimentation des bénéficiaires. Parmi leurs actions figurent entre autres la constitution d'une banque de semences destinée aux membres et à la communauté ainsi que l'organisation de cours visant à enseigner les fondements et les techniques de l'agroécologie. Les habitantes et habitants de cette région verdoyante, blottie dans les collines du nord-est d'Haïti et restée jusqu'à présent fertile, n'en demeurent pas moins touchés par les répercussions du dérèglement climatique. L'érosion y a ainsi déjà provoqué d'importants glissements de terrain aux conséquences dévastatrices. En outre, les troubles qui agitent le pays depuis le meurtre du président Moïse gagnent en intensité. Des bandes rivales bloquent les routes principales, le prix de l'essence s'est envolé depuis l'été 2021 et l'île est en proie à une situation aussi chaotique que dangereuse.

Autonomie et confiance en soi

L'association applique une approche globale et articule son engagement autour de l'égalité entre hommes et femmes. Notre partenaire propose des ateliers au cours desquels les participantes et participants réfléchissent à leurs rôles respectifs. À cette occasion, ils abordent les devoirs traditionnels de l'homme et de la femme et débattent de l'inversion des rôles. Baignant dans la violence au quotidien, de nombreux bénéficiaires se retrouvent désemparé·e·s et peuvent réagir avec brutalité dans leurs relations. De manière collective, les participantes et participants définissent ce que signifie la violence relationnelle, en explorent les raisons et élaborent des stratégies sur la manière de changer les habitudes et de surmonter ces difficultés. Eunode Verdelus se félicite d'avoir pris part à cet atelier : « J'avais auparavant plusieurs problèmes avec mon mari. Je me suis très souvent disputée avec lui : à chaque fois que je voulais sortir faire des courses, je devais lui expliquer en détail où je comptais aller et ce que j'entendais faire. Pendant l'atelier, j'ai appris comment nous pouvons communiquer et je me suis exercée avec lui. Désormais, il me fait confiance et je n'ai plus de soucis à me faire à ce sujet. » Et Rosie Victor d'ajouter : « Avant que j'assiste aux formations de l'AFD, mon mari ne me laissait pas sortir tant que je n'avais pas terminé toutes les tâches ménagères. Puis j'ai appris que les hommes pouvaient eux aussi prendre en charge ces corvées et je le lui ai expliqué. Maintenant, il m'encourage à me renseigner encore davantage sur l'égalité entre les sexes, afin que je puisse lui montrer comment il peut mettre la main à la pâte. »

Valoriser le rôle des femmes

Convaincue que ce sont elles qui ont le pouvoir de faire changer la société, l'AFD œuvre principalement avec des femmes. Notre organisation partenaire les encourage à s'engager socialement et les forme à occuper des fonctions dirigeantes, notamment dans le but de remettre en question la répartition traditionnelle des rôles et d'amener toute la collectivité à adhérer aux valeurs incarnées dans les droits humains. Darnise Fertitilien, une participante à un atelier sur les fonctions dirigeantes, nous fait part de son vécu : « J'ai toujours eu beaucoup de peine à m'exprimer en public ou à prendre la parole devant une grande assemblée, mais grâce aux formations, ce n'est plus le cas. Récemment, j'ai organisé et animé une rencontre et j'accomplis bien d'autres choses au sein de l'association. J'ai pris confiance en moi. » Il n'en demeure pas moins que les hommes sont tout à fait les bienvenus au sein de l'organisation, comme l'affirment les femmes siégeant au comité.

Accroître la stabilité

Insécurité, troubles politiques et dérèglement climatique sont le moteur de l'engagement des dirigeant·e·s de l'AFD. En Haïti, la stabilité n'existe pas. Il arrive parfois qu'il ne pleuve pas à la saison des pluies ou que les précipitations détruisent toute la récolte. L'AFD mise sur des campagnes de sensibilisation et d'encouragement afin d'inciter les paysannes et paysans à améliorer la résistance des sols tout en utilisant des techniques de conservation des aliments leur permettant de lutter contre la faim et de nourrir leur famille. Notre organisation partenaire entend également créer davantage de groupes de solidarité, car elle y voit un modèle économique durable. L'Association des femmes de Denis, qui compte aussi des hommes dans ses rangs, a encore du pain sur la planche.

Le bureau de l'Association des femmes de Denis.

Des membres de l'AFD consultent des données numériques

La défense de la nature est l'affaire de toutes et tous

Propos recueillis par : **Ryan Christopher Sorote**
Adaptation : **Colette Kalt**
Photo : **Victor Kintanar**

Sur l'île de Negros, l'évêque de San Carlos, Mgr Gerardo Alminaza, œuvre à la préservation des moyens de subsistance en menant un programme dont l'objectif consiste à concrétiser la vision de Laudato si'.

« Voilà longtemps que je milite pour la protection de l'environnement. Dès ma nomination à la charge d'évêque auxiliaire de Joro en 2008, j'ai défendu l'idée d'une "Église participative", vision que j'ai aussi mise en pratique. Cependant, mon champ d'action se limitait alors aux tâches déléguées par l'archevêque. En septembre 2013, quand je suis devenu évêque de San Carlos, j'ai pu me concentrer sur la défense de la nature. Peu après mon entrée en fonction, je suis tombé sur un rapport relatif à une entreprise projetant d'investir plusieurs millions dans la construction d'une centrale au charbon dans notre localité. J'étais inquiet, car ce projet risquait de saper les efforts consentis par la communauté au cours des dernières années pour transformer la ville en un "centre des énergies renouvelables". Face à cette menace, j'ai sollicité l'appui de la collectivité afin que nous luttions main dans la main. Les jeunes du diocèse ont répondu à mon appel à l'aide et cela m'a comblé de joie. Au cours d'une audience publique, je me suis ouvertement opposé à la construction de la centrale au charbon, et ce même si c'est grâce à un élu local favorable au projet que je dispose d'un terrain où j'ai établi ma résidence officielle. Aux côtés des associations environnementales créées par les jeunes, nous avons fait savoir dès le début que nous ne nous retrouverions pas dans le même camp cette fois. À cette époque, le pape François avait déjà publié son encyclique Laudato si', dans laquelle il souligne toute l'importance de sortir des combustibles fossiles, et donc du charbon. Nos efforts ont fini par porter leurs fruits : en adoptant le décret no 19-08, Alfredo Maraño, le gouverneur du Negros occidental, a accordé à la province le statut de "berceau des énergies propres et renouvelables". Une décision proclamée devant 2000 habitantes et habitants qui s'étaient joints à la "grève des jeunes pour Negros". Cet événement a pour ainsi dire représenté l'aboutissement de la manifestation silencieuse que nous tenions tous les mercredis en 2019. En dépit de cette victoire, la localité continue à s'alimenter en électricité auprès des centrales que la ville voisine de Toledo exploite sur les îles de Cebu et de Panay. Bien que nous disposions d'installations solaires et géothermiques à même de répondre à 97 % de la demande en Negros occidental et oriental, et ce exclusivement à partir de sources renouvelables, les deux usines thermiques continuent malheureusement à couvrir 74 % de nos besoins en énergie. Une situation aberrante. Qui plus est, le groupe en question a récemment proposé de construire une centrale à cycle combiné alimentée au gaz naturel liquéfié (GNL) pour la somme de 18,5 milliards de pesos philippins dans la zone d'intérêt écologique des districts de Punao et de Palampas à San Carlos. Ni le ministère de l'Énergie, ni les responsables du projet n'ont consulté la population à ce sujet et, aucun·e représentant·e des organisations environnementales animées par les jeunes n'a été invité à prendre position. Néanmoins, nous allons résister, sans baisser les bras. La défense de la nature est un combat difficile que l'Église n'est pas en mesure de remporter seule : le gouvernement, la société civile et toutes les parties prenantes doivent unir leurs forces. J'espère sincèrement que toutes les personnes – en particulier les élu·e·s siégeant au gouvernement – finiront lentement, mais sûrement par reconnaître l'importance de la protection de l'environnement, afin d'agir conformément à leur conscience et à leurs convictions tout en mettant en œuvre leurs valeurs et principes. »

Mgr Gerardo Alminaza, diocèse de San Carlos, Île de Negros.

60 % **de la production de canne à sucre aux Philippines provient de l'île de Negros.**

450 000 **hectares sont réservés à cette fin, soit plus de la moitié de la surface agricole cultivable.**

1/4 **du parc naturel a été défriché. La population lutte depuis des années pour préserver la forêt dans le Northern Negros Natural Park (NNNP), un parc naturel dont le plus grand bassin versant alimente en eau 17 villes et communautés de la province. Depuis l'attribution du statut de réserve forestière au NNNP en 1935, ce dernier a vu sa superficie baisser de 107 727 à seulement 80 454 hectares.**

Les jeunes devant les déchets triés.

Quand ramassage rime avec apprentissage

Texte : **Colette Kalt** Photo : **Thomas Messmer-Meile**

Cette année, l'appel lancé par la Campagne œcuménique « Justice climatique, maintenant ! » a poussé les catéchistes et l'animateur de jeunesse de l'unité pastorale de Bienne-Perles à organiser une activité de ramassage des déchets au bord du lac de Bienne avec des jeunes et des enfants.

Quand il fait chaud, Isabel Messmer-Meile, catéchiste de la paroisse Saint-Nicolas, aime se laisser emporter le long du canal de Nidau, par lequel les eaux du lac de Bienne rejoignent l'Aar. « Ces moments m'apportent plus qu'une bouffée de fraîcheur : c'est comme si j'étais portée par la Création », confie cette passionnée de vélo. Attachant une grande importance à la préservation de notre planète, elle souhaite aussi transmettre cet engagement aux enfants et aux jeunes.

La Campagne œcuménique menée par Action de Carême et l'EPER occupe depuis longtemps une place centrale dans le programme annuel du catéchisme de l'unité pastorale. Cette année, Isabel Messmer-Meile et Katrine Jung Ruedin, la catéchiste des paroisses Sainte-Marie, Christ-Roi et Saint-Nicolas, ainsi que l'animateur de jeunesse Philipp Christen ont ramassé des déchets avec les classes de cinquième et de sixième année. Inspiré·e·s par la devise de la campagne 2022, les trois enseignant·e·s ont articulé leurs cours autour d'une action de ramassage collectif sur les rives du canal, près du lieu de rendez-vous très fréquenté baptisé « la Plage des pauvres ». « On commence toujours par présenter le thème de la campagne », explique la catéchiste. « Il importe à nos yeux que les enfants et les jeunes puissent véritablement bénéficier des cours et en retirer quelque chose. Par exemple, en abordant la manière dont nos habitudes de consommation nuisent à l'environnement, mais aussi les solutions pour y remédier. » L'unité pastorale réunit des enfants appartenant aux nationalités les plus diverses, présentant des besoins très différents.

Une visite à l'épicerie

Avant de procéder au ramassage collectif des déchets, le groupe de Philipp s'est rendu dans une épicerie. Les élèves ont examiné divers produits, leur origine et leur conditionnement. Les filles et les garçons de la classe de Katrine ont quant à eux étudié les fruits et les légumes de saison. « Ils ont su me dire sans se tromper quelle est la saison des fraises, des pommes ou des poires. Et nombre d'entre eux savaient que les asperges proviennent de différents pays, et donc que ce légume se trouve sur les étals avant la saison proprement dite », se remémore Katrine. Les élèves d'Isabel, pour leur part, se sont intéressé·e·s à la question des loisirs et ont comparé leur quotidien avec celui d'enfants laotiens : qui fait quoi ? Comment se déplacent-ils et elles : en voiture, à vélo ou à pied ?

Le coût énergétique des canettes en aluminium

Équipée de pinces, de gants et de sacs-poubelle, la troupe s'est finalement rendue à la « Plage des pauvres ». Tout le monde s'est étonné du nombre de détritus qui jonchaient le sol. Parmi les découvertes des élèves figuraient notamment une assiette et des vêtements, une grande quantité de bouchons, de bouteilles en verre et en plastique, de canettes en aluminium ainsi que du papier et du carton, et bien d'autres choses encore, qu'ils ont rassemblés sur une bâche étendue sur un pré. À la vue de ces monceaux d'ordures, le groupe a discuté de l'origine des matériaux utilisés pour confectionner ces objets, de la manière dont ces derniers sont fabriqués et, bien entendu, de l'impact de cette situation sur l'environnement et le climat. Les élèves ont appris que le processus de fabrication d'une canette en aluminium, à partir de bauxite, est très énergivore, que cette matière première provient essentiellement de pays de l'hémisphère Sud, d'Australie et de Chine et qu'elle parcourt donc de très longues distances. À la fin de l'activité, les déchets ont été triés puis emballés dans différents sacs. Le lendemain, un dimanche, les enfants et les jeunes ont participé à l'animation du service religieux, équipé·e·s des ordures qu'ils et elles avaient ramassées. Dans le chœur de l'église Saint-Nicolas, ils et elles ont secoué les sacs en question puis ont fait part aux personnes présentes des pensées qui leur ont traversé l'esprit à la vue de tous ces détritus. La question de la réduction des déchets a été évoquée, mais aussi la volonté de cultiver ses propres fruits et légumes ou la résolution de restreindre la consommation d'eau ou les achats de vêtements. Consciente qu'il faudra encore organiser bien d'autres actions de ce genre, Isabel Messmer-Meile n'en garde pas moins espoir. Elle est en effet persuadée que « les petits ruisseaux font les grandes rivières ».

Qui dit fumée, dit dîner

Texte et photos : **Vreni Jean-Richard**

Au Sénégal, un projet fructueux s'enracine dans une ancienne tradition de l'ethnie des Serer, selon une démarche axée sur la solidarité, la dignité et la discrétion. Dans le pays, la calebasse – à savoir la demi-coque séchée du fruit du calebassier – a donné son nom à des groupes d'un genre bien particulier.

Par le passé, il était de coutume parmi les Serer que les sages observent le ciel au-dessus des villages pendant la période de la soudure. Si, à midi, chaque foyer était surmonté d'une colonne de fumée, c'est que les familles préparaient leur repas et que tout allait bien. En revanche, lorsqu'aucune volute ne s'élevait au-dessus d'une habitation, les sages tenaient un conciliabule et déposaient un petit sac de millet devant la porte de celle-ci à la faveur de la nuit. Le Sénégal regorge de récits de ce genre et les valeurs qu'ils véhiculent ont contribué à forger l'identité du pays.

Des solutions locales sont nécessaires

À l'heure actuelle, l'aide d'urgence internationale accorde de l'attention aux pénuries alimentaires graves ou chroniques, mais fait peu de cas de la soudure. Selon l'opinion générale, c'est donc à l'échelle locale qu'il convient de trouver des solutions, faute de moyens internationaux. Pourtant, la situation frappe de plein fouet la population sénégalaise, car la soudure intervient en pleine saison des pluies, laquelle coïncide avec la saison des moustiques et du paludisme. Et lorsque les habitant·e·s n'ont pas les moyens de se faire soigner, la maladie peut rapidement déboucher sur une issue fatale, en particulier pour les enfants en bas âge. La soudure a également une incidence sur la scolarisation. En effet, les parents doivent payer l'écolage et acheter livres, cahiers et uniformes scolaires, peu avant la récolte, au mois d'octobre. Or, les élèves qui n'ont pas tout leur matériel dès le premier jour d'école sont renvoyé·e·s à la maison.

Qui plus est, en raison du dérèglement climatique, les précipitations deviennent imprévisibles, alors qu'elles ont une grande influence sur la récolte. Les hommes sont souvent contraints de s'exiler en ville ou vers d'autres régions en quête de travail. Ils laissent derrière eux les femmes, les aîné·e·s et les enfants qui peinent à cultiver les champs sans aide et perçoivent rarement des revenus propres. Ce phénomène fait gagner du terrain à la famine. Les familles se retrouvent à dépendre de la bonne volonté d'autrui, ce qui porte atteinte à l'estime de soi et à la dignité.

Les dispositifs d’entraide traditionnels pour modèle

Au cours des dernières années, les bénéficiaires du programme Sénégal ont mis au point une solution unique en son genre : les calebasses de solidarité. Cette démarche, adaptée au monde actuel, est issue de mécanismes propres aux dispositifs d’entraide traditionnels tels que celui des Serer et leur permet de faire revivre des valeurs ancestrales. L’approche est articulée autour de la solidarité, de la dignité et de la discrétion. Elle est par ailleurs compatible sur le plan religieux avec l’islam, ne laisse personne pour compte et répond à une certaine prétention d’universalité, ce qui permet de la mettre en œuvre dans divers contextes sociaux et culturels. La marche à suivre est simple : lors de rencontres régulières, on place une calebasse, c’est-à-dire une coque séchée du fruit du calebassier, au centre et on la recouvre d’un tissu. Pendant la réunion, tout le monde glisse une fois la main sous le linge, y compris les membres à qui l’argent fait défaut. Chacun·e y dépose un écot à la mesure de ses moyens. Il peut s’agir de quelques pièces, mais il est aussi possible de laisser tomber un caillou ou un autre objet pour que personne ne puisse remarquer l’absence de tintement. Cette manière de procéder permet de préserver la dignité des participant·e·s. La cagnotte ainsi recueillie est alors comptée à la fin de la séance devant toute l’assemblée, puis la somme est inscrite dans un carnet et gérée par la trésorière élue par le groupe. Cette épargne croissante permet d’octroyer en toute discrétion des prêts à des familles en détresse qui n’ont pas les moyens de s’acheter de la nourriture, de payer l’écolage ou de régler des soins de santé. Les crédits sont accordés sans intérêt, ce qui respecte les enseignements de l’islam et permet d’éviter de plonger davantage les familles dans l’endettement. Le capital est remboursé à hauteur de 97 % : les membres sont investi·e·s d’un grand sentiment de responsabilité, car il s’agit de deniers collectifs.

Comptage de la recette de la calebasse.

Fabrication de savon au sein du groupe, destiné à la fois à l'usage personnel et à la vente.

Action de Carême finance uniquement les activités de ses organisations partenaires locales portant sur la création et l'accompagnement des groupes ainsi que les conseils aux organisations villageoises, les formations et les efforts de collaboration à l'échelle nationale. Les membres des calebasses ne cessent d'améliorer le programme et s'assurent ainsi que celui-ci reste à leur image. En raison de la forte demande, nos partenaires ont beaucoup œuvré à la coordination de différents groupes et les réseaux créés permettent aux bénéficiaires de s'entraider de plus en plus et de surmonter les difficultés main dans la main. Ces avancées libèrent des ressources pouvant être consacrées à la création de nouvelles calebasses de solidarité.

Un impact économique et social

Généralement, une partie de la cagnotte est allouée dès le départ à la réalisation d'achats groupés. Non seulement le prix de gros est plus intéressant, mais cela fait gagner du temps aux membres, car il suffit qu'une seule femme se rende au marché pour approvisionner tout le monde, par exemple en sel. Dès qu'un certain montant est rassemblé, c'est la calebasse qui réalise la totalité de l'achat de produits de base. Huile, sucre, sel, détergents, savon, céréales, bouillon, cahiers scolaires ainsi que viande et légumes les jours de fête sont achetés en gros puis revendus. Les membres du groupe produisent aussi certains articles pour les vendre. La calebasse gère une partie des recettes générées, tandis que le reste est affecté à des formations et à l'achat de matériel. Avec l'accroissement des capitaux, la communauté acquiert des compétences économiques. Les activités réalisées profitent tant au groupe qu'à chaque membre individuellement. La démarche des calebasses est également susceptible d'intéresser les familles plus nanties, épargnées par les pénuries alimentaires, qui apprécient aussi de gagner du temps et d'accéder à des produits meilleur marché. Une situation qui favorise la mixité au sein des groupes. Les calebasses ont aussi un impact social non négligeable : les femmes y apprennent à régler leurs problèmes en toute autonomie, ce qui renforce tant l'estime de soi que la confiance placée dans la communauté. Grâce aux rencontres et aux discussions collectives, elles acquièrent de nouvelles compétences telles que prendre la parole en public. Cela leur permet d'endosser de nouveaux rôles au sein de leur famille. À l'heure actuelle, les calebasses comptent plus d'un demi-million de membres. Pas moins de 90 % des quelque 50 000 familles associées sont représentées par des femmes. Les transformations sociales suscitées par les calebasses de solidarité sont aujourd'hui manifestes : en janvier 2022, une cinquantaine de femmes actives au sein des calebasses ont été élues aux parlements locaux et même les élu·e·s politiques nationaux s'intéressent désormais à cette démarche.

Il n'en demeure pas moins que les conditions de vie sont de plus en plus difficiles. La crise climatique menace l'existence de nombreuses personnes qui avaient acquis une certaine capacité de résistance grâce aux calebasses. Au cours des dernières années, le nombre de familles ayant besoin d'un crédit alimentaire a doublé. Ce phénomène fait de plus en plus redouter une famine que les groupes seraient incapables de surmonter seuls. Il n'est donc jamais acquis que l'on puisse voir s'élever une colonne de fumée au-dessus de chaque foyer à l'heure du repas.

Sain et bon marché

Au Sénégal, on ne conçoit guère la cuisine sans le bouillon, que l'industrie alimentaire fabrique à partir de sel, de graisse, d'épices et d'exhausteurs de goût. Persuadée du danger que ce produit pose pour la santé, Awa Dione, de la calebasse de Touba Ngotième, s'est spécialisée dans la confection de bouillon naturel.

Texte et photo : **Ababacar Gueye**
Adaptation : **Colette Kalt**

Conseillère de la calebasse de solidarité de Touba Ngotième dans le village de Ndondol (ouest du Sénégal), Awa Dione en est venue à produire du bouillon naturel au terme d'un long parcours. Originaire du delta du Sine Saloum, elle s'est installée dans la région en 1984, à la suite de son mariage. À peine arrivée, elle a commencé à s'engager dans un programme des sœurs de la Mission catholique qui visait à produire de la farine enrichie pour lutter contre la malnutrition. En 2003, elle a été élue présidente de l'Union des groupements féminins de la commune, qui ont adhéré en 2006 au Regroupement communautaire pour l'auto développement de familles (RECODEF), une organisation partenaire d'Action de Carême qui promeut les calebasses de solidarité pour combattre la faim et l'endettement. Devenue membre de la calebasse, Awa Dione a ensuite suivi les formations proposées par ce réseau et s'est spécialisée dans la fabrication de bouillon naturel, composé notamment de sel et de légumes coupés et séchés au soleil. La recette exacte ? C'est un secret que notre conseillère ne partage qu'avec certaines femmes durant la formation. Prisé bien au-delà de Ndondol, ce bouillon fait maison, sain et savoureux, remplace avantageusement le bouillon industriel, à la teneur en sel, graisse et exhausteur de goût généralement élevée, et d'un coût supérieur. Awa, qui est désormais parvenue à persuader tout le village de se détourner de ce produit industriel, s'est aussi donné pour mission de sensibiliser la population aux avantages du bouillon naturel et d'initier la jeune génération à sa production. Elle a commencé par les membres de sa calebasse – dont fait aussi partie sa belle-fille – sur lesquelles elle peut toujours compter, mais les autres calebasses de la région font aussi appel à sa vaste expérience.

Awa Dione avec sa belle-fille, dans son magasin.

Une antenne pour les jeunes

Étudiante et vice-présidente d'un groupe de femmes dirigeantes, Fatou Bintou se dévoue pour ses concitoyennes et concitoyens dans sa ville de Kaolack, au Sénégal.

Texte et photo : **Ababacar Gueye**
Adaptation : **Colette Kalt**

Au service des familles, Fatou Bintou accompagne les habitantes et habitants à l'administration lorsqu'ils éprouvent des difficultés avec leurs documents d'état civil. Le dévouement de la jeune femme lui a ouvert les portes de la commune de Kaolack. Si elle s'est assigné la mission de porter aide et assistance à la collectivité, et tout particulièrement à son quartier, c'est pour faire figure de modèle auprès des jeunes et d'éveiller leur sens civique.

Cette voie, elle n'avait pas prévu de l'emprunter au départ. Toutefois, après avoir entrepris des études de master à la faculté de droit de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), elle a décidé, compte tenu de l'absence d'enseignement présentiel, de mettre à profit son temps libre pour accomplir d'autres tâches. Elle a alors commencé à faire valoir les droits de ses concitoyennes et concitoyens, en particulier dans le domaine des actions sociales et de la solidarité. Fatou Bintou a foi en sa démarche : « Pour qu'un pays puisse se développer, il faut faire bouger les lignes. Notre groupe de femmes dirigeantes met tout en œuvre pour apporter sa pierre à l'édifice. » La jeune femme met par ailleurs ses qualités de cheffe à l'épreuve à la fonction de vice-présidente du cercle de jeunes dirigeantes de l'Association sénégalaise pour un développement équitable et solidaire (ASDES), en plus d'œuvrer au poste de secrétaire au sein de la calebasse de solidarité de Boustane 1 : « J'ai accompagné pendant longtemps les mères de mon quartier et leur calebasse. C'est donc tout naturellement que j'ai été accueillie dans le groupe en 2013 et je participe aux réunions depuis lors. J'apprécie la philosophie des calebasses ainsi que leur démarche et les activités qui y sont liées, qu'il s'agisse d'achats groupés, de mécanismes d'autofinancement ou d'octroi de prêts sans intérêt. »

Fatou Bintou et les autres membres du groupe de jeunes dirigeantes ne manquent pas d'ambition et projettent désormais de mettre sur pied une antenne visant à mieux répondre aux demandes des jeunes. La jeune militante sait d'ores et déjà comment financer cette initiative : « Étant donné que nous ne disposons pas de ressources suffisantes, nous avons récemment créé une calebasse de solidarité regroupant de jeunes femmes dirigeantes. Lors de nos rencontres régulières, le groupe recueille des écots volontaires, ce qui nous permet de poursuivre sur notre lancée. »

Fatou Bintou offre son soutien aux habitant·e·s de sa communauté.

L'accession des femmes à la propriété foncière

La conseillère municipale Rokhaya Seck Ndiaye défend deux causes : l'autonomisation des femmes et le développement de son village.

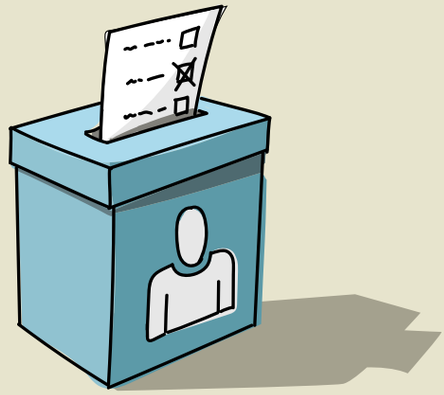

Texte et photo : **Ababacar Gueye**
Adaptation : **Colette Kalt**

Rokhaya Seck Ndiaye vit à Mbayar, une localité située dans la région de Thiès au Sénégal. Cette mère de cinq enfants a grandi dans une famille de cultivatrices et cultivateurs de tomates biologiques. Elle continue à exercer ce métier aujourd'hui, ce qui ne l'empêche pas de se mettre au service de son village et de militer au sein de groupes de femmes. Lorsqu'on l'interroge sur sa source de motivation, la réponse lui vient tout naturellement : « Je mets tout en œuvre pour favoriser l'épanouissement des femmes et le développement de mon village. » Non seulement elle fait preuve d'un engagement et d'une ardeur à la tâche qui forcent l'admiration, mais elle a aussi l'étoffe d'une dirigeante. Rokhaya a ainsi été nommée secrétaire générale, puis présidente de son organisation de femmes. Fraîchement élue, elle s'est aussitôt mise en quête d'alliances potentielles, et ses recherches l'ont dirigée vers notre partenaire Action concertée pour l'entraide et la solidarité (ACCES), une organisation qui mène un programme visant à lutter contre la faim et l'endettement. « J'ai pris part à plusieurs de leurs rencontres de sensibilisation. À la suite de ces séances, j'ai compris que c'est ici qu'est ma place : je me retrouve dans leurs actions, qui aident les familles à avancer et à renforcer leurs capacités », se remémore-t-elle. À Mbayar, ACCES a créé une calebasse de solidarité dont Rokhaya assure le poste de secrétaire. Totalement investie dans cette fonction, cette dernière se dévoue sans compter à l'autonomisation des femmes. Aujourd'hui, grâce à cette initiative, les femmes assument davantage de responsabilités au sein de leur famille.

L'année dernière, Rokhaya a été élue conseillère municipale suite à sa candidature aux élections de Mbayar. Rapidement familiarisée avec sa nouvelle charge, elle s'est déjà employée, après quelques mois, à sensibiliser certain·e·s de ses collègues à la démarche des calebasses de solidarité. Rokhaya est convaincue que son poste de secrétaire de la calebasse a contribué à sa nomination et à son élection. « Je n'arrêtais pas de sillonner la région en tous sens afin d'informer les habitantes et habitants de tout l'intérêt présenté par les calebasses de solidarité », confie-t-elle. Aujourd'hui, Rokhaya s'est fixé un nouvel objectif : « Au sein du conseil municipal, je milite pour l'épanouissement des femmes et leur accession à la propriété foncière*. » En parallèle, elle œuvre pour que les calebasses de solidarité soient inscrites dans les programmes de développement de la commune. Un engagement qui ne l'empêche nullement de continuer à cultiver des tomates sur un lopin de terre dont elle n'est que locataire. Elle doit donc en permanence composer avec la perspective que le propriétaire de la parcelle décide d'en changer l'affectation, ce qui la priverait de son activité. C'est l'une des raisons ayant poussé Rokhaya à défendre l'accession des femmes à la propriété foncière, d'autant plus que sa qualité de conseillère municipale lui donne voix au chapitre.

* *Au Sénégal, la propriété foncière est traditionnellement détenue par les hommes, qui peuvent louer ou donner leurs terres aux femmes.*

Cinq questions à Ndeye Wade

Interview : **Colette Kalt** Photo : **mise à disposition**

Dans le cadre de son mémoire à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève (IHEID), Ndeye Wade, coordinatrice d'Action de Carême au Sénégal, s'est intéressée à l'impact qu'une représentation masculine accrue aurait sur les calebasses de solidarité.

1. Pourquoi les femmes représentent-elles près de 90 % des membres des calebasses ?
Depuis 2005, Action de Carême concentre ses efforts sur l'aide à la population, et plus particulièrement sur l'autonomisation des femmes, et mise à cette fin sur des stratégies de participation telles que les calebasses de solidarité. Si cette action a débouché sur une forte participation féminine, elle a dans le même temps suscité de vives réserves parmi les hommes. Aux yeux des femmes, les calebasses représentent un véritable instrument d'intégration sociale et d'autonomisation.

2. Quelles sont les raisons expliquant la réticence des hommes ?
Ce sont avant tout des barrières culturelles qui entravent la participation des hommes aux calebasses, car ces derniers ne se sentent pas à leur place au sein d'une assemblée essentiellement féminine. Qui plus est, ils sous-estiment le potentiel que ces structures offrent à la collectivité. La hiérarchie sociale les amène aussi à s'abstenir de participer aux regroupements de ce type, parce qu'ils n'aiment pas être dirigés par des femmes.

3. Quels problèmes l'absence d'hommes au sein des calebasses est-elle susceptible d'engendrer ?
Étant donné que les terres agricoles et les moyens de production sont la propriété des hommes, ils sont les seuls à pouvoir accéder aux moyens de subsistance et en disposer. Dès lors, leur absence précariserait les conventions visant à lutter contre le gaspillage des ressources, puisque c'est la gent masculine qui, traditionnellement, est investie du pouvoir de décision. Sans la participation des deux sexes, il est donc impossible d'apporter une réponse durable aux questions liées au genre.

4. Et quelles sont les difficultés liées à leur présence ?
Nos hommes ont souvent de la peine à respecter des règles. Cette situation soulève des difficultés, car le fonctionnement des calebasses est régi par toute une série de principes, à commencer par la périodicité des rencontres. Or, les hommes n'ont pas la possibilité ou l'envie de se réunir fréquemment. En outre, l'inclusion des hommes dans le programme pourrait donner lieu à des manœuvres d'accaparement et de manipulation, mais aussi au détournement de ressources ou au dévoiement des objectifs de la calebasse.

5. Est-ce que vous vous efforcez malgré tout d'inciter les hommes à s'impliquer, voire à créer des calebasses ?
Selon nos observations, la faible participation des hommes s'explique par des raisons d'ordre social, mais varie cependant d'une région et d'un contexte à l'autre. Nous avons donc axé nos premières actions sur la mise en place de champs et de greniers communautaires et sur la promotion des semences locales, car ces questions intéressent les hommes dans certaines localités. Par ailleurs, nos organisations partenaires ont également créé des calebasses exclusivement composées de jeunes hommes ainsi qu'une autre structure dont le fonctionnement s'apparente davantage à celui d'une association professionnelle. La stratégie de notre programme s'articule autour de la sécurité alimentaire et de l'égalité entre les femmes et les hommes avec, pour pierre angulaire, les calebasses de solidarité.

Faits et chiffres

Le signal d'alarme le plus clair de la faim est l'augmentation du nombre de crédits alimentaires auprès des calebasses. Si, auparavant, le pourcentage de crédits de ce genre était relativement constant, il a pratiquement doublé de 2020 à 2021, passant de 7 à 13 %. Les crédits demandés pour régler des frais de santé et l'écolage sont eux restés au même niveau, ce qui montre que la pandémie de Covid-19 nuit plutôt à la sécurité alimentaire des Sénégalais·e·s qu'à leur santé.
La part des crédits demandés pour des raisons alimentaires montre aussi que les coûts de l'alimentation sont devenus imprévisibles pour les familles.

12 régions sur 14 : le système des calebasses fonctionne dans l'ensemble du Sénégal, que ce soit dans les familles vivant de la pêche sur la côte ou à proximité, chez les éleveurs et éleveuses dans le Sahel, les productrices et producteurs de riz en Casamance, dans les quartiers de Dakar, de Thiès ou encore dans la région rurale de Koungheul.

Plus de 13 000 crédits en 2021 : 13 000 familles en difficulté s'en sont sorties grâce à l'entraide, sans avoir à s'endetter.

Évolution du nombre de membres et de la fortune des groupes de calebasses (en CHF)

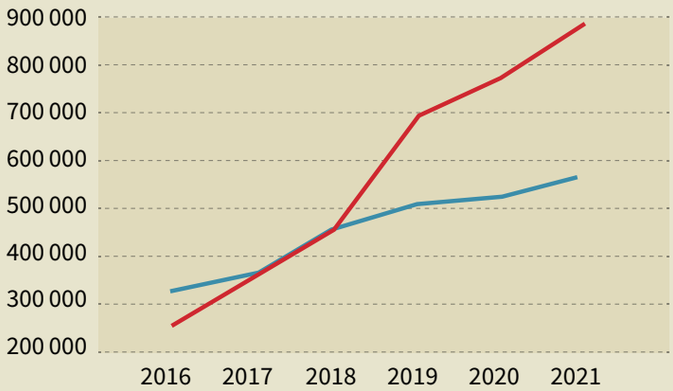

La crise sanitaire a montré toute l'importance des calebasses, qui ont procuré à **plus de 500 000 personnes** une sécurité que l'État ne pouvait leur garantir. Elles leur ont donné accès à des articles d'hygiène comme du savon et atténué les difficultés d'approvisionnement durant le confinement. Toutefois, la flambée des prix des denrées alimentaires ne fléchit plus depuis lors, notamment, mais pas uniquement, en raison de la guerre en Ukraine – le blé étant la principale importation du Sénégal – de sorte que la population envisage l'avenir avec une vive inquiétude.

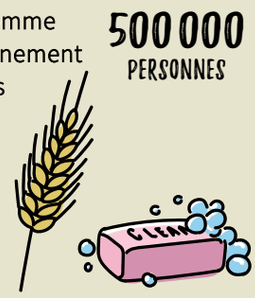

Un tiers des calebasses gagnent déjà plus d'argent grâce à leurs activités économiques collectives que grâce à l'épargne mobilisée lors de leurs réunions.

Rendre le monde un petit peu meilleur

Texte et photo : **Colette Kalt**

Luise et Hans Auf der Maur sont les chevilles ouvrières du Groupe missionnaire d'Ibach, qui apporte un soutien aussi indéfectible que diversifié à Action de Carême.

Luise et Hans Auf der Maur dans le jardin de leur maison intergénérationnelle.

Libraire diplômée, Luise Auf der Maur s'est engagée comme bénévole dans le Groupe missionnaire d'Ibach (canton de Schwyz) dans les années 1970, peu de temps après avoir déménagé à Sattel avec son mari Hans, qui y avait été nommé enseignant. Elle a travaillé pendant quelques années à la commune, puis « Les enfants sont arrivé·e·s, six en tout, le premier en 1966, le dernier en 1983. Nous avons pris notre temps », lâche-t-elle dans un sourire. « Et nous avons six petits-enfants, nos enfants ne se sont pas multipliés comme nous-mêmes », ajoute Hans Auf der Maur, lui aussi un sourire aux lèvres.

Avec six bambins, Luise avait fort à faire chez elle, mais son appartenance au Groupe missionnaire lui a permis de ne pas perdre le contact avec le monde extérieur. Elle précise que son enseignant de mari – et catéchiste à ses heures – l'a toujours chaleureusement encouragée à s'engager, hier comme aujourd'hui. « L'injustice dans le monde m'a toujours interpellée. Même si je sais qu'on ne peut y mettre fin, je ne veux pas perdre l'espoir d'apporter ma pierre afin de rendre le monde un petit peu meilleur. C'est ma motivation encore aujourd'hui », conclut-elle.

Ce sont des contacts avec la Mission Bethléem à Immensee qui sont à l'origine du groupe d'Ibach. « Au début, nous organisions des lectures de la Bible, envoyions des habits et des couvertures confectionnées par nos soins dans des régions sinistrées, placions des tirelires pour récolter des dons, invitions des missionnaires. Et ce n'était de loin pas tout », se remémore Luise. Le groupe a par ailleurs toujours bénéficié de l'aide de personnes du village, qui venaient parler de leur engagement : cinq religieux et religieuses d'Ibach étaient en effet en mission quelque part dans le monde. « Actuellement, notre groupe invite des intervenant·e·s provenant de diverses institutions, ecclésiales ou non. Nous adhérons aux objectifs d'Action de Carême d'accompagner les personnes des pays du Sud dans leur lutte pour un avenir meilleur, dans le respect de leur contexte social, culturel et religieux. Tout est axé sur la dignité de chaque individu », précise Luise, qui dirige le groupe depuis 1989.

Une collecte satisfaisante malgré la crise sanitaire

Pendant le carême, les groupes missionnaires et les paroisses de Schwyz, Ibach et Seewen soutiennent ensemble un projet d'Action de Carême. « Nous n'avons pas pu organiser nos activités habituelles en raison de la crise sanitaire, mais avons tout de même réuni une somme rondelette. Même davantage qu'avant la pandémie », se félicitent les Auf der Maur. Ces trois paroisses reçoivent le même invité, qui rend visite au groupe d'Ibach à l'occasion de la soupe de carême et de la présentation du projet. Le village tout entier se mobilise aussi autour des activités réalisées à l'extérieur de l'église : pain du partage vendu dans les boulangeries du village, journée des roses, action chocolat et, en prime cette année, le sentier de l'énergie, mis en place par une catéchiste entreprenante en collaboration avec les Forces motrices de la Muota, un sentier que Hans et Luise se sont fait un plaisir d'emprunter.

« Une belle expérience », conclut le couple qui, dans sa jeunesse, sillonnaient la Suisse, l'Italie et la France à vélo. « Dès que les enfants eurent un peu grandi, nous avons pu de temps à autre faire des vacances à deux. » Les enfants les plus jeunes passaient alors quelques jours chez la grand-mère à la ferme, chez des proches ou dans un camp. « Nous avons bien sûr aussi fait des vacances en famille », indique Hans, et sa femme de préciser : « souvent, en automne, nous louions en Suisse un appartement de vacances pour faire de la randonnée, nous baigner et nous amuser ensemble. » Aujourd'hui encore, le couple entretient de bonnes relations avec ses enfants et petits-enfants. Deux filles vivent d'ailleurs avec leur famille respective dans la maison familiale, transformée en propriété par étage. Il n'est donc pas rare que Luise et Hans passent la matinée à jouer avec leurs petits-enfants les plus jeunes.

Les calebasses de solidarité, un instrument efficace de lutte contre la pauvreté au Sénégal

Texte : **Josef Schmid**

Le principe
Chaque membre d'une calebasse de solidarité y apporte un écot en fonction de ses moyens et peut demander un prêt sans intérêt en cas de nécessité. Les statuts de la calebasse précisent les modalités de remboursement.

Le rituel
Les versements sont anonymes : les membres se rassemblent autour de la calebasse recouverte d'une pièce de tissu. Chacun et chacune y verse son écot, en glissant sa main sous le tissu, de sorte que personne n'en connaît le montant.

Le résultat
Les calebasses permettent à leurs membres d'éviter le cercle vicieux de l'endettement et de la pauvreté :

- Les communautés s'affranchissent de leur dépendance envers les usuriers.
- Les membres pratiquent la solidarité.
- Les personnes très démunies peuvent également devenir membres.
- L'anonymat évite toute pression sociale.

L'avenir
Action de Carême promeut des groupes de solidarité semblables à ceux du Sénégal dans la plupart de ses pays d'intervention. L'épargne collective fait passer un message fort : nous nous entraidons et nous nous soucions les un·e·s des autres. Il s'agit d'un instrument d'une valeur inestimable.

Grâce à votre soutien, Action de Carême peut accompagner des groupes de solidarité. Un grand merci !

Transmettez votre espoir pour un monde plus juste à la postérité.

Photo : Andreas Gerth

Nous vous renseignons volontiers au sujet des legs.

Commandez ici le guide testamentaire.
Il vous sera envoyé directement au format PDF.

Guide testamentaire
actiondecareme.ch/guide

Action
de Carême

Avenue du Grammont 7, CH-1007 Lausanne, 021 617 88 81, actiondecareme.ch

Suivez nos actualités en vous abonnant à notre newsletter !
www.actiondecareme.ch/newsletter

Faites un don avec Twint !

Scannez le code QR avec l'app Twint.

Saisissez le montant et confirmez le don.

Merci beaucoup pour votre soutien et votre don !
www.actiondecareme.ch/don
IBAN CH31 0900 0000 1001 5955 7
CCP 10-15955-7

Un grand merci pour votre engagement !

Votre don simplifie le quotidien des personnes les plus démunies.

Exemples de projets

Avec 50 francs,
vous contribuez à la formation de jardiniers et jardinières chargées de potagers scolaires au Burkina Faso.

Avec 100 francs,
vous permettez d'organiser des cours pour des femmes qui occupent des fonctions dirigeantes en Haïti.

Avec 150 francs,
vous favorisez la création de groupes de solidarité dans d'autres pays où Action de Carême est présente.